



PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER**
Service eau, environnement
Unité Environnement, Energies et Chasse

NOTE DE PRESENTATION

Dossier de demande d'exploitation d'une Installation de Stockage de déchets Inertes (ISDI) au lieu-dit « Les Pièces » sur la commune de La Chapelle-Basse-Mer

Conformément à l'article 7 de la charte de l'environnement et à l'article L.120-1-1 du code de l'environnement applicable aux décisions individuelles de l'Etat et de ses établissements publics.

Contexte et objectifs du projet de décision :

La société CHARIER TP Sud a déposé une demande d'autorisation d'exploiter une Installation de Stockage de Déchets Inertes située au lieu-dit « Les Pièces » sur la commune de La Chapelle-Basse-Mer. Le projet concerne une surface globale de 17 ha 69 a 9230 ca., sur les parcelles cadastrées sections ZP n°302 et 90 et ZR n° 344, 103, 104, 341, 289, 296, 297 et 106

L'exploitation du site est prévue sur 12 ans, avec un apport annuel maximal de 48 000 T de déchets inertes, dans la limite d'un stockage total de 536 000 T.

Il s'agit d'une ancienne carrière dite « des Pièces », dont la remise en état, clôturée en 2008, a constitué pour l'essentiel en un confortement des fronts.

Le pétitionnaire souhaite ouvrir ce site pour répondre à des besoins de stockage de matériaux inertes en provenance des chantiers de travaux publics de la société Charier TP et de ses filiales. Le remodelage du terrain, permettrait d'intégrer le site dans son environnement et de lui rendre des possibilités d'utilisation ultérieure en agriculture.

Suite à la consultation du public le présent dossier doit faire l'objet d'un arrêté préfectoral permettant l'autorisation d'exploiter cette installation de stockage de déchets inertes ; il est pris conformément aux dispositions de l'article L 541-30-1 du code de l'environnement.

Date et lieux de la consultation :

En application de l'article L.120-1 du code de l'environnement et à la note de la Direction Générale de la Prévention des Risques du 25 mars 2014, le dossier de demande d'autorisation d'ouverture de l'ISDI « Les Pièces » est mis à la consultation du public par voie électronique.

Le projet d'arrêté lui-même n'est pas soumis à consultation.

La consultation est ouverte du 6 juin au 22 juin 2014 inclus.

Le public peut faire valoir ses observations :

- directement en ligne en précisant " Projet d'ouverture d'une Installation de Stockage de déchets Inertes (ISDI) commune de La Chapelle-Basse-Me " à l'adresse suivante :

ddtm-see-ec@loire-atlantique.gouv.fr

- par courrier à l'adresse suivante :

Direction départementale des territoires et de la mer
Service eau, environnement
Unité Environnement, Énergies et Chasse
10 Bd Gaston Serpette
BP 53606
44036 NANTES CEDEX 1.

Ce projet d'arrêté est également consultable à la préfecture de Loire-Atlantique (6 quai Ceineray – BP 33515 - 44035 NANTES CEDEX) et dans les sous-préfectures.